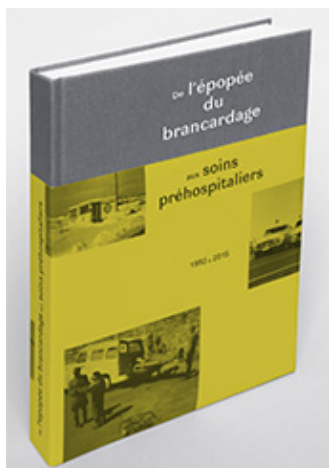


Livre / De l'épopée du brancardage aux soins préhospitaliers (1950-2015)

De l'épopée du brancardage aux soins préhospitaliers (1950-2015)

Georges Vittoz et coll. (dir. publ.), Lausanne : Fondation Urgences Santé, 2016, 287 pages, prix : 50 francs

Recension par Jean Martin, médecin de santé publique



Ce livre a d'abord pour moi une résonance personnelle, en présentant l'évolution intervenue dans les secours d'urgence aux malades et blessés (sur les routes, à leur domicile, à leur travail) dans le canton de Vaud au cours des soixante dernières années, sous l'égide du Service de la santé publique ; service dont j'ai été membre vingt-sept ans durant cette période, de 1976 et 2003. Sans avoir été principalement en charge du domaine en question, j'en ai suivi le développement - tout en participant, à une époque qu'on pourrait presque dire héroïque (fin des années 1970), à la formation de base de ceux qui œuvraient comme ambulanciers.

Cet ouvrage documenté retrace les développements sur les plans historique, politique, administratif, technique, de la formation et de la planification. Il donne aussi la parole à une vingtaine d'acteurs (ambulanciers, médecins, responsables hospitaliers et de services publics, chef de la base lausannoise de la Rega/GASS). On relèvera, selon les termes du médecin cantonal Karim Boubaker, que la responsabilité de l'ouvrage a été confiée « à la personne qui a le plus œuvré au sein des services de l'Etat pour que chaque citoyen puisse bénéficier de la prise en charge la plus efficiente possible, Georges Vittoz ».

On y trouve de nombreuses illustrations, documents des services publics et d'autres organisations, correspondances, éléments concernant les formations offertes, grilles d'évaluation des patients, tables montrant l'évolution du nombre d'interventions, photos. Dans l'avant-propos de Vincent Barras, directeur de l'Institut lausannois d'histoire de la médecine et de la santé publique : « Le sentiment de l'urgence guide la médecine depuis toujours. La nécessité de venir en aide, toutes affaires cessantes, à la personne en difficulté vitale s'est doublée de pratiques médico-sanitaires plus ou moins organisées. [Ici comme ailleurs,] mêmes hésitations et résistances, et tout à la fois même enthousiasme de quelques personnalités soucieuses du bien public (...) La mise en place décrite ici répond aussi à une nouveauté, l'émergence d'une société urbanisée, de plus en plus conditionnée par les installations techniques – alors qu'un éventail de situations inédites se déploie en quelques décennies (explosion démographique, risques industriels, accroissement du trafic mécanisé). Du coup, le récit de cette histoire ressemble bien souvent à une épopée. »

Au cours des décennies, l'évolution du rôle de l'Etat élargit et coordonne les initiatives prises au départ par d'autres (garagistes privés, Ville de Lausanne, Rega pour les hélicoptères par exemple). Progressivement, y compris par le biais d'interventions et décisions parlementaires, l'autorité publique cantonale assume un leadership sur le plan de l'organisation et du soutien financier. L'élargissement des compétences des ambulanciers, lié à une formation plus étoffée, instauré parallèlement à la médicalisation des interventions, constitue une évolution marquante.

Selon les auteurs : « Cette rétrospective est destinée à un large public. Elle doit également permettre aux acteurs actuels de mieux cerner les raisons des différents choix qui ont été retenus et de mesurer les difficultés rencontrées ». 216 Et dans leur conclusion : Le développement des urgences préhospitalières a été « réalisé par étapes avec un cap : la réalisation de la chaîne des urgences. Ceci par une politique transparente dans ses objectifs

et ses coûts, dont les objectifs successifs sont confrontés à l'épreuve des faits. C'est surtout une politique qui associe étroitement l'Etat et tous ses partenaires. Dans ce système, personne n'a le pouvoir, mais tout le monde tire profit du résultat ». C'est bien là une manière de décrire comment le plus souvent, dans notre pays, évoluent le système de santé et ses diverses composantes.

Fondation Urgences Santé, Rue César Roux 31, 1005 Lausanne [Site internet](#)